

Le dilemme devant lequel se trouve le gouvernement Pompidou a été clairement exposé par Boulin, ministre de la Santé, interviewé à Europe No 1 : ou bien les médecins et les pharmaciens sont raisonnables et réduisent leurs prescriptions et leurs bénéfices, ou bien il faudra diminuer les prestations (le remboursement ne serait que de 50 % pour le « petit risque » - comme pour les travailleurs indépendants).

Ainsi le choix est délicat : ou mécontenter les grands électeurs médicaux, ou affronter la classe ouvrière...

Le gouvernement avait prévu différentes mesures :

- le dé plafonnement des cotisations (actuellement, les cotisations sont calculées sur un plafond de salaire fixé à 1500 F).

- le « profil médical » : le but est simple ; un ordinateur (avec cerveau capitaliste) calcule le coût moyen d'une ordonnance pour un généraliste, un spécialiste... et on dresse ainsi un profil médical. Quand un médecin s'éloigne de son profil, on le rappelle à l'ordre !

- le prix de certains médicaments devra diminuer. La ristourne fournie par les pharmaciens à la Sécurité Sociale pourrait augmenter (normalement 2,5 %, en fait non payée) - suppression d'un certain nombre de médicaments.

- bien sûr, tout cela ne suffira pas ; alors les travailleurs paieront le reste : augmentation des cotisations, diminution des prestations, nouveaux impôts...

Mais le gouvernement n'a pas les moyens de sa politique. Le pouvoir, le grand capital est tout nu :

- le CNPF déclare : « le dé plafonnement est injustifié ». La CGC (Confédération Générale des Cadres) hurle et menace ! Les cadres CGT ne sont pas contre MAIS « à condition qu'on nationalise les laboratoires » et « qu'on respecte la hiérarchie, forme de lutte contre le capitalisme » !

- les médecins veulent bien être compréhensifs mais ils ne sont pas prêts à renoncer à leurs privilèges (et de nombreux liens les attachent à l'appareil politique en place !) : « on veut nous transformer en officiers de santé ! ». Le 1er mars 1970, l'Association des Syndicats des Médecins Praticiens invite ses adhérents à fermer leur cabinet de consultation pendant 2 jours pour réagir contre « les menaces qui pèsent sur la profession, notamment la mise en carte médicale, la trahison du secret professionnel, l'assimilation du praticien à un type de préposé sanitaire ... »

Pourtant Monnier, président de la Confédération des Syndicats Médicaux Français, essaye de concilier ses intérêts de classe et ses privilèges de caste en proposant : « L'auto-discipline médicale, condition du défi libéral » donnant-donnant en quelque sorte !

- les pharmaciens font chorus : « nos chiffres d'affaires n'ont pas augmenté de 14 % » et ils obtiennent la fermeture de plusieurs pharmacies mutualistes, malgré les décisions de justice !

- les chirurgiens-dentistes ne reculent devant rien : « s'il y a des abus, c'est la faute des malades, non des médecins ».

Après de nombreuses hésitations, le pouvoir fort a reculé ; la montagne a accouché d'une souris :

- quelques médicaments seront supprimés
- il y aura 5 places au lieu de 4, dans les crèches pour 10.000 habitants
- les vieillards auront 3000 F par an au lieu de 2900 F
- en échange, la marge bénéficiaire des pharmaciens ne sera plus que de 33,44 % - ce qui a provoqué une grève de 24 heures des pharmaciens sur le thème « il vaut mieux être riche et bien portant que malade et sans le sou » !!!